



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

BACCALAURÉAT 2022

Résultats 1^{er} groupe

Dossier de presse
Baccalauréat 2022
Résultats 1^{er} groupe

SOMMAIRE

I. RÉSULTATS À L'ISSUE DU 1^{ER} GROUPE D'ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT	4
Les résultats dans l'académie de Reims	4
Le baccalauréat général	5
Le baccalauréat technologique	6
Le baccalauréat professionnel*	9
II. LE SECOND GROUPE D'ÉPREUVES	11
Le calendrier	11
Les mentions	11
Les épreuves de rattrapage.....	11
La session de remplacement.....	12

I. RÉSULTATS À L'ISSUE DU 1^{ER} GROUPE D'ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

LES RÉSULTATS DANS L'ACADÉMIE DE REIMS

12 993 candidats inscrits en 2022

Tous baccalauréats confondus, le nombre de candidats inscrits à la session 2022 est stable par rapport à 2021.

À l'issue du premier groupe d'épreuves du baccalauréat 2022, on recense 10 647 lauréats pour 12 818 candidats présents.

À l'issue du 1^{er} groupe, 83,1 % candidats sont donc déclarés admis, contre 87,8 % l'an passé (- 4,7 points).

Académie de Reims	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite*	Taux de réussite	1er groupe (en points)
Voie générale	6 541	5 879	136	518	89,9 %	93,4 %	- 3,5
Voie technologique	2 539	1 939	152	448	76,4 %	86,1 %	- 9,8
Voie professionnelle	3 738	2 829	697	212	75,7 %	78,6 %	- 2,9
Toutes séries confondues	12 818	10 647	985	1 178	83,1 %	87,8 %	- 4,7

* Les taux de réussite sont provisoires. Ils n'incluent pas :

- Les résultats du second groupe d'épreuves (« oral de rattrapage ») ;
- Les élèves inscrits dans l'académie de Reims mais gérés dans une autre académie ;
- Ceux des candidats qui se présentent à la session de remplacement de septembre pour raisons médicales ou familiales ou les candidats scolarisés dans un établissement privé hors contrat qui n'ont pas de relevé de notes ou de bulletin, les candidats individuels ne disposant d'aucune modalité d'évaluation en contrôle continu.

Pour en faciliter la lisibilité, les chiffres de ce dossier de presse ont été arrondis à la première décimale.

Part d'élèves ayant obtenu une mention dans l'académie de Reims	2021	2022	Évolution 2021-2022 (en points)
Assez bien (AB)**	37,4 %	36,2 %	- 1,2
Bien (B)	22,4 %	20,7 %	- 1,7
Très bien (TB)	7,7 %	8,5 %	+ 1,7
Très bien avec félicitations du jury	1,0 %	0,9 %	
TOTAL	68,4	66,3	- 2,1

** Un candidat obtient la mention assez bien à partir de 12/20, bien à partir de 14/20, très bien à partir de 16/20 et avec les félicitations du jury à partir de 18/20.

LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

À l'issue du premier groupe du baccalauréat général, 89,9 % des élèves sont admis, soit une baisse de 3,5 points par rapport à 2021.

Par ailleurs, 71,7 % des candidats ont obtenu une mention assez bien, bien ou très bien (y compris avec les félicitations du jury) soit une baisse de 2 points.

Pour le second groupe d'épreuves, 518 candidats, soit 7,9 % des élèves, sont convoqués.

Académie de Reims	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite	Taux de réussite	1er groupe (en points)
Ardennes	1 174	1 009	35	127	85,9 %	94,4 %	- 8,5
Aube	1 430	1 295	24	109	90,6 %	92,9 %	- 2,3
Marne (dont CNED)*	3 234	2 939	65	227	90,9 %	93,5 %	- 2,6
Haute-Marne	703	636	12	55	90,5 %	92,2 %	- 1,7
TOTAL	6 541	5 879	136	518	89,9 %	93,4 %	- 3,5

* Les candidats CNED sont comptabilisés dans le département siège de l'académie

Part d'élèves ayant obtenu une mention dans la voie générale	2021	2022	Évolution 2021-2022 (en points)
Assez bien (AB)**	35,5 %	34,0 %	- 1,5
Bien (B)	25,8 %	24,0 %	- 1,8
Très bien (TB)	10,6 %	12,1 %	+ 1,2
Très bien avec félicitations du jury	1,8 %	1,5 %	
TOTAL	73,7 %	71,7 %	- 2,0

** Un candidat obtient la mention assez bien à partir de 12/20, bien à partir de 14/20, très bien à partir de 16/20 et avec les félicitations du jury à partir de 18/20.

LE BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

À l'issue du premier groupe du baccalauréat technologique, 76,4 % des élèves sont admis, soit une baisse de 9,8 points par rapport à 2021.

Par ailleurs, 53,1 % des candidats ont obtenu une mention assez bien, bien ou très bien (y compris avec les félicitations du jury) soit une baisse de 5,2 points.

Pour le second groupe d'épreuves, 448 candidats, soit 17,6 % des élèves, sont convoqués.

Académie de Reims	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite	Taux de réussite	1er groupe (en points)
STHR*	33	31	2	0	93,9 %	96,4 %	- 2,5
ST2S	397	326	11	60	82,1 %	90,5 %	- 8,4
STD2A	94	92	0	2	97,9 %	100 %	- 2,1
STI2D	490	389	26	75	79,4 %	87,2 %	- 7,8
STL	104	87	3	14	83,7 %	89,4 %	- 5,8
STMG	1411	1004	110	297	71,2 %	83,0 %	- 11,9
ST2MD	10	10	0	0	100 %	100 %	0
TOTAL	2 539	1 939	152	448	76,4 %	86,1 %	- 9,8

* Lexique

- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STMG : Sciences et technologies du management et de gestion
- ST2MD : Techniques de la musique et de la danse

Part d'élèves ayant obtenu une mention dans la voie technologique	2021	2022	Évolution 2021-2022 (en points)
Assez bien (AB)**	41,3 %	37,1 %	- 4,2
Bien (B)	14,0 %	13,2 %	- 0,8
Très bien (TB)	2,9 %	2,5 %	- 0,2
Très bien avec félicitations du jury	0,1 %	0,3 %	
TOTAL	58, %	53,1 %	- 5,2

** Un candidat obtient la mention assez bien à partir de 12/20, bien à partir de 14/20, très bien à partir de 16/20 et avec les félicitations du jury à partir de 18/20.

Les Ardennes

Ardennes	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite	Taux de réussite	1er groupe (en points)
STHR	33	31	2	0	93,9 %	96,4 %	- 2,5
ST2S	74	58	2	14	78,4 %	90,8 %	- 12,4
STD2A	/	/	/	/	/	/	/
STI2D	80	59	5	16	73,8 %	89,3 %	- 15,6
STL	21	15	1	5	71,4 %	89,7 %	- 18,2
STMG	257	175	28	54	68,1 %	83,6 %	- 15,5
ST2MD	/	/	/	/	/	/	/
TOTAL	465	338	38	89	72,7 %	86,4 %	- 13,7

L'Aube

Aube	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite	Taux de réussite	1er groupe (en points)
STHR	/	/	/	/	/	/	/
ST2S	53	44	0	9	83,0 %	93,0 %	- 9,9
STD2A	31	31	0	0	100 %	100 %	0
STI2D	104	86	3	15	92,7 %	87,7 %	- 5,0
STL	38	34	0	4	89,5 %	92,6 %	- 3,1
STMG	419	301	27	91	71,8 %	81,2 %	- 9,3
ST2MD	/	/	/	/	/	/	/
TOTAL	645	496	30	119	76,9 %	85,2 %	- 8,3

La Marne (dont CNED)*

Marne	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite	Taux de réussite	1er groupe (en points)
STHR	/	/	/	/	/	/	/
ST2S	186	157	7	22	84,4 %	90,5 %	- 6,1
STD2A	30	30	0	0	100 %	100 %	0
STI2D	187	146	14	27	78,1 %	85,6 %	- 7,6
STL	45	38	2	5	84,4 %	87,5 %	- 3,1
STMG	602	429	44	129	71,3 %	83 %	- 11,8
ST2MD	10	10	0	0	100 %	100 %	0
TOTAL	1060	810	67	183	76,4 %	85,8 %	- 9,4

* Les candidats CNED sont comptabilisés dans le département siège de l'académie.

La Haute-Marne

Haute-Marne	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite	Taux de réussite	1er groupe (en points)
STHR	/	/	/	/	/	/	/
ST2S	84	67	2	15	79,8 %	88,2 %	- 8,5
STD2A	33	33	0	2	93,9 %	100 %	- 6,1
STI2D	119	98	4	17	82,4 %	88,1 %	- 5,7
STL	/	/	/	/	/	/	/
STMG	133	99	11	23	74,4 %	86,3 %	- 11,8
ST2MD	/	/	/	/	/	/	/
TOTAL	369	295	17	57	79,9 %	88,3 %	- 8,4



Affichage des résultats du baccalauréat de la voie générale et technologique au lycée Colbert de Reims le 5 juillet 2022. © Enzo Tedeschi

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL*

À l'issue du premier groupe du baccalauréat professionnel, 75,7 % des élèves sont admis, soit une baisse de 2,9 points par rapport à 2021.

Par ailleurs, 64,2 % des candidats ont obtenu une mention assez bien, bien ou très bien (y compris avec les félicitations du jury) soit une baisse de 0,8 points.

Pour le second groupe d'épreuves, 212 candidats, soit 5,7 % des élèves, sont convoqués.

*Les résultats sont partiels, compte-tenu du pilotage par d'autres académies de certaines séries du baccalauréat professionnel.

Académie de Reims	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite	Taux de réussite	1er groupe (en points)
Spécialités de production	1 659	1 233	344	82	74,3 %	77,5 %	- 3,2
Spécialités de service	2 079	1 596	353	120	76,8 %	79,4 %	- 2,6
TOTAL	3 738	2 829	697	212	75,7 %	78,6 %	- 2,9

Part d'élèves ayant obtenu une mention dans la voie professionnelle	2021	2022	Évolution 2021-2022 (en points)
Assez bien (AB)**	38,3 %	39,9 %	+ 1,6
Bien (B)	21,5 %	19,1 %	- 2,4
Très bien (TB)	5,1 %	5,1 %	0,0
Très bien avec les félicitations du jury	0 %	0 %	
TOTAL	65,0 %	64,2 %	- 0,8

** Un candidat obtient la mention assez bien à partir de 12/20, bien à partir de 14/20, très bien à partir de 16/20 et avec les félicitations du jury à partir de 18/20.

Les Ardennes

Ardennes	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite	Taux de réussite	1er groupe (en points)
Spécialités de production	346	268	63	15	77,5 %	78,7 %	-1,2
Spécialités de service	375	288	62	25	76,8 %	77,4 %	-0,6
TOTAL	721	556	125	40	77,1 %	78,0 %	-0,9

L'Aube

Aube	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite	Taux de réussite	1er groupe (en points)
Spécialités de production	403	289	96	18	71,7 %	78,4 %	-6,7
Spécialités de service	498	383	85	30	76,9 %	82,0 %	-5,1
TOTAL	901	672	181	48	74,6 %	80,5 %	-5,9

La Marne (dont CNED)*

Marne	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite	Taux de réussite	1er groupe (en points)
Spécialités de production	700	514	146	40	73,4 %	76,7 %	-3,3
Spécialités de service	940	717	164	59	76,3 %	77,8 %	-1,5
TOTAL	1 640	1 231	310	99	75,1 %	77,3 %	-2,3

* Les candidats CNED sont comptabilisés dans le département siège de l'académie

La Haute-Marne

Haute-Marne	Résultats 2022					Rappel 2021	Variation 2021-2022
	Présents	Admis	Refusés	Autorisés 2 nd groupe	Taux de réussite	Taux de réussite	1er groupe (en points)
Spécialités de production	210	162	39	9	77,1 %	76,0 %	1,1
Spécialités de service	266	208	42	16	78,2 %	82,7 %	-4,5
TOTAL	476	370	81	25	77,7 %	80,1 %	-2,4

II. LE SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

LE CALENDRIER

Examens	Épreuves	Résultats
Baccalauréat général	Jeudi 7 et vendredi 8 juillet	8 juillet (fin de journée)
Baccalauréat technologique	Jeudi 7 et vendredi 8 juillet	8 juillet (fin de journée)
Baccalauréat professionnel	Jeudi 7 et vendredi 8 juillet	8 juillet à partir de 16 h

Les résultats sont mis gratuitement à disposition du public sur le site académique à l'issue de chaque groupe d'épreuves sur <https://www.ac-reims.fr/resultats>

Chaque candidat a été informé de la possibilité de consulter ses résultats :

- En ligne sur le site académique ;
- Par affichage dans les centres d'examen avec remise des relevés de notes.

Par ailleurs, les listes des admis sont mises à disposition de la presse régionale dès leur publication si le candidat a autorisé la communication de ses résultats dans la presse lors de son inscription.

LES MENTIONS

Les mentions habituelles sont maintenues, selon les règles suivantes :

- Assez bien pour une moyenne entre 12 et 14 ;
- Bien pour une moyenne entre 14 et 16 ;
- Très bien pour une moyenne entre 16 et 18 ;

Depuis la session 2021, la mention très bien avec les félicitations du jury peut être accordée aux candidats présentant une moyenne supérieure à 18.

LES ÉPREUVES DE RATTRAPAGE

Baccalauréat général et technologique

Les épreuves du second groupe dites de rattrapage, prévues les 7 et 8 juillet 2022, sont accessibles pour les candidats dont la note globale à l'examen est égale ou supérieure à 8, et inférieure à 10 sur 20.

À l'issue des résultats des épreuves du premier groupe, les candidats choisissent deux enseignements au maximum parmi ceux qui correspondent aux épreuves terminales du premier groupe, soit le français, la philosophie ou les deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale. Le candidat passe une épreuve orale dans chacun de ces deux enseignements.

Les notes des oraux seront prises en compte et affectées du coefficient applicable à la matière présentée, uniquement si elles sont supérieures à celles obtenues à l'issue des épreuves du premier groupe.

Baccalauréat professionnel

Pour le baccalauréat professionnel, les épreuves du second groupe dites de contrôle, prévues les 7 et 8

juillet 2022, sont ouvertes aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale supérieure à 8 et inférieure à 10 sur 20, et une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves professionnelles du baccalauréat professionnel.

L'épreuve de contrôle prévoit désormais :

- Une interrogation sur les disciplines suivantes : mathématiques et/ou physique-chimie et/ou économie-droit ou économie-gestion et/ou prévention-santé-environnement d'une part, français ou histoire-géographie-enseignement moral et civique d'autre part ;
- La possibilité pour les candidats de choisir les deux disciplines sur lesquelles ils souhaitent être interrogés.

Chaque sous-épreuve est notée sur 20 points et est affectée du coefficient de la sous-épreuve correspondante dans le règlement d'examen de la spécialité du baccalauréat professionnel concernée. Le candidat est déclaré admis, après délibération du jury, dès lors qu'il a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'issue de l'épreuve de contrôle.

LA SESSION DE REMPLACEMENT

La session de remplacement est ouverte aux candidats qui n'ont pas pu se présenter à une ou plusieurs épreuves de la session normale, pour des raisons de force majeure.

Les épreuves se déroulent avec les mêmes aménagements concernant les contenus de sujets du baccalauréat général et technologique.

Les notes obtenues aux épreuves de remplacement se substituent à celles obtenues dans les matières et unités concernées dans le cadre du contrôle continu ou lors des épreuves de rattrapage et de contrôle.

Les candidats conservent le bénéfice de leur classement dans Parcoursup jusqu'aux délibérations finales.

© Rectorat de l'académie de Reims

Édition : juillet 2022

Directeur de la publication : Olivier BRANDOUY

Conception : Cabinet, service communication

Photographies : Enzo Tedeschi, Service communication, rectorat de l'académie de Reims



Contact

Isabelle Quilbe Da Silva

Directrice de la communication,
chargée des relations presse - cabinet du recteur
Tél : 03 26 05 69 82 | Port : 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr